

Faits divers

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue suisse de photographie**

Band (Jahr): **7 (1895)**

Heft 11

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

FAITS DIVERS

Les mauvais tours de la typographie.

Notre journal a publié, en 1894, signé E. Demole, un article intitulé : *La photographie de la pluie à la lumière solaire et électrique*. Après une année et demie de voyage dans divers journaux, l'article nous est offert par la *Photographie française*, comme provenant de la *Fotografica pratica*, revue espagnole, qui l'avait traduit du *Bulletin de la Société havraise*. En outre, par une succession d'altérations typographiques, l'auteur est devenu E. Dermollet..

* * *

L'Exposition d'Art Photographique, organisée par l'Association Belge de Photographie, s'ouvrira au Cercle artistique de Bruxelles, le 15 mars prochain. On a dû reculer la date parce que les salles du Cercle n'étaient pas libres plus tôt. Le dernier délai pour l'envoi des formules d'admission est reporté au 1^{er} février. Les renseignements complémentaires seront alors adressés aux adhérents.

Chaque photographie doit être encadrée séparément ; il n'est pas nécessaire de la couvrir d'un verre. Seront seules soumises au jury les épreuves qui n'auront pas encore été exposées en Belgique.

* * *

La photographie à l'Exposition Nationale Suisse, en 1896.

Si nous sommes bien informé, les visiteurs de notre Exposition Nationale auront le droit de photographier les diverses parties de l'Exposition, moyennant un ticket coûtant 2 fr., mais n'étant valable que pour un jour seulement. Il y aurait deux restrictions : la première c'est que les seuls appareils à mains jusqu'au format 9 × 12 pourront fonc-

tionner ; la seconde, c'est que la vente des photographies prises ne sera pas autorisée.

Nous sommes très heureux de cette solution, en ce qui concerne les amateurs, car, un moment, on avait pu craindre qu'un monopole absolu fut établi, concernant la photographie, ce qui aurait eu comme effet de mécontenter les amateurs qui composent une bonne partie du public ; mais nous devons constater que les photographes de profession sont victimes du monopole de la vente que s'adjuge le Comité central, monopole qui nous semble contraire à ce que l'on devrait attendre d'une Exposition nationale suisse où tous les intérêts devraient être mis sur le même pied.

* * *

Prix des produits chimiques autrefois et aujourd'hui.

Le président de la Société photographique de New-Castle donne une très intéressante notice sur les prix que payaient autrefois les photographes pour les produits chimiques. D'après les prix-courants d'une maison renommée pour la modicité de ses prix ; le nitrate d'argent coûtait fr. 6,25 l'once, le chlorure d'argent fr. 13,15, le pyrogallol fr. 3.20 le flacon de 4 grammes ou fr. 20 l'once, les bromures d'ammonium et de cadmium fr. 8,— l'once, le iodure d'ammonium fr. 6,25 l'once. L'hyposulfite de soude coûtait fr. 1.65 la livre, l'alcool absolu fr. 12,50 les 440 grammes. Un photographe de cette époque raconte avoir même payé 65 cent. l'once d'hyposulfite et fr. 5. — les 4 grammes d'acide pyrogallique. Si l'on ajoute à cela les prix exorbitants des appareils, on conviendra facilement que la photographie était à cette époque un passe-temps fort onéreux que tout le monde ne pouvait pas s'accorder.

(British Journal of Photography.)
